

DELCM2021324.docx

Nombre :  
de Conseillers en exercice : 19  
de Conseillers présents : 18  
de Volants : 18

L'an deux mil vingt et un le 22 du mois de février ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur Bruno FABRE , Maire . Date de la convocation le 15/02/2021.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD , Aude CHATAIGNÉ, Ninon LACOLLEY, Corinne EMERIT

Membres Absents : Joëlle CASSERON donne pouvoir à Hugues LELONG,  
Patricia BRECHOTTEAU est élue secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

**324-21 Rénovation Salle Omnisports - choix des entreprises**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal ses décisions antérieures concernant les travaux de rénovation de la salle omnisports.

Il rappelle qu'une procédure de consultation des entreprises a été lancée et il résulte de son analyse :

Lot	Entreprises	TOTAL TTC	40 % Prix des prestations	Note technique 60%	Note globale	classement	observations
Sol sportif	SPORTINGSOLS	52 015,20	3,3	5,4	8,7	1	MULTI USE POLYVALENT
Sol sportif	ARTDAN	68 559,78	2,7	5,4	8,1	3	MONDOFLEX
Sol sportif	ARTDAN	86 523,24	2,1	6	8,1	3	COMBIFLEX LINO
Sol sportif	SPORTINGSOLS	60 655,20	3,0	5,4	8,4	2	SPORTLINE HE
Sol sportif	SPORTINGSOLS	33 342,00	3,9	3,6	7,5	6	RESINE
Sol sportif	ARTDAN	26 319,78	4	3,6	7,6	5	RESINE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 16 voix favorables, 1 voix défavorable, 2 abstentions:

- décide de confier les travaux de rénovation de la salle omnisports, aux entreprises SPORTINGSOLS selon le tableau d'attribution ci-dessus pour un montant global de 52 015,20 € TTC.
- mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce projet.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :  
et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .  
Ont signé , au registre tous les membres.  
Pour extrait conforme ,  
Le Maire ,  
Bruno Fabre

